

## DÉCISION DU MAIRE

**OBJET : Marché 26PI06 | Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réaménagement, d'évolution et de mise en conformité du Pôle Jean Bertin**

Le Maire de TARNOS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pour la partie législative et notamment l'article L.2122-22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2026 précisant les délégations de compétence accordées à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 précité ;

VU le Code de la Commande publique et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° relatifs aux procédures adaptées ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à des travaux de réaménagement, d'évolution et de mise en conformité du bâtiment du pôle de Services Jean Bertin et de recourir aux services d'une maîtrise d'œuvre ;

**CONSIDÉRANT** les offres techniques et financières remises dans le cadre de la consultation 26PI06 ainsi que leur analyse selon les critères établis,

### DÉCIDE

Article 1<sup>er</sup> : de signer un contrat pour les prestations décrites au cahier des charges avec la société

**AVATAR ARCHITECTURE & URBANISME**

sise 253 avenue de l' Adour 64600 ANGLET

SIRET 479 379 380 00047

Pour un montant de 15 306, 26 € HT soit 18 367, 51 € TTC.

Article 2 : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérécourse citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Article 4 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services
- L'entreprise concernée

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 040-214003121-20260408-2026\_1224-AU



Fait à Tarnos le 08 avril 2026

Le Maire de Tarnos  
Marc MABILLET

